

LIVRET

D'ACCUEIL

PETITE SECTION



ÉCOLE PRIMAIRE
5 route du bourg
24430 COURSAC

06 16 07 76 88

ecole-coursac@hotmail.fr

Directrice : Mme Privat Julie

Bienvenue à l'école maternelle !

Toute l'équipe de l'école est heureuse d'accueillir votre enfant.

Ce livret est là pour vous donner les premières informations dont vous pourriez avoir besoin.

Rien ne remplace cependant le contact direct, alors si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à venir nous voir.

Votre enfant va vivre sa première rentrée à l'école et c'est pour lui une grande aventure ! Pour l'aider à grandir, nous avons besoin d'avancer main dans la main : vous, les parents et nous, l'équipe éducative.

Ce petit guide conçu à votre intention, vous apportera les premières informations sur notre école et son fonctionnement.

Une rencontre « portes ouvertes » avec votre enfant, vous sera proposée :

- soit le mardi 11 juin de 17h30 à 18h30

- soit le mardi 18 juin de 17h30 à 18h30

Votre enfant et vous-même pourrez découvrir les locaux et nous échangerons sur le fonctionnement de l'école ainsi que celui de la classe. Nous répondrons à vos questions. Vous rencontrerez les enseignants de PS. Les enfants iront découvrir leur future classe.

Le jour des portes ouvertes nous vous demandons de venir **impérativement** avec les documents suivants :

- la photocopie des vaccinations

Si vous ne pouvez pas vous libérer sur les 2 soirées « portes ouvertes », merci d'envoyer un mail à la directrice pour convenir d'un temps d'échange et de découverte des locaux, mais ce temps sera plus succinct. Nous vous conseillons vivement de venir aux portes-ouvertes.

Le début de la première année de scolarisation peut être un passage douloureux pour les futurs PS surtout pour ceux qui n'ont jamais quitté leur maman, leur papa, leur cocon familial.

La rentrée peut donc être progressive et adaptée en fonction des enfants sur la première, voire la deuxième période en partenariat avec les familles.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, remplir une demande pour garder votre enfant à la sieste chez vous au début de l'année.

Informations concernant l'école

Horaires de l'école

Accueil des enfants le matin en classe : 8h35 à 8h45

Horaires de l'école

Lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h45 à 12h00 et 13h45 à 16h30

Les portes de l'école sont fermées à 8h45.

Le goûter

Votre enfant n'a pas l'autorisation d'apporter un goûter à l'école.

La cantine fournit à tous les élèves de maternelle une petite collation sur le temps de la récréation du matin (bout de pain ou de pain de mie en règle générale).

Les enfants malades

Les enfants malades n'ont pas leur place à l'école, ils seront bien mieux chez eux.

En cas d'absence pour maladie, vous devez prévenir l'enseignante ou la directrice de l'école en envoyant un mail (à privilégier) ou en envoyant un SMS et en dernier recours en appelant.

Dès le retour de l'enfant à l'école, il faudra marquer un mot dans le cahier de liaison qui vous sera donné le jour de la rentrée.

Les enseignants n'ont pas le droit de donner des médicaments sauf dans le cas d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Si votre enfant est porteur d'une maladie chronique, merci de contacter la direction d'école avant la rentrée.

Toute maladie contagieuse doit être signalée à la direction.

Le restaurant scolaire et la pause méridienne

La restauration scolaire est organisée par la municipalité. Les repas sont confectionnés sur place à partir de produits frais le plus possible. Les personnels assurent la restauration de tous les élèves de l'école en 2 services.

Le menu est envoyé aux familles par la mairie sur leurs boîtes électroniques.

Les enfants bénéficiant d'un PAI alimentaire peuvent apporter un panier repas.

Il est demandé à chaque famille de fournir 2 serviettes en tissu marquées au nom de l'enfant. Lavées chaque semaine par le personnel municipal, elles seront utilisées sur toute la scolarité du primaire et restituées au départ de l'enfant.

L'accueil des élèves sur la pause méridienne est géré par la mairie. Les animateurs de l'accueil de loisirs assurent la surveillance et proposent des animations.

Pour toute demande relative à ce service, merci de contacter la mairie au 05 53 54 61 61.

Ajointe au maire en charge de l'école et de l'ALSH : Mme Cathia Dugoulet (Barrière)

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est géré par la municipalité. Ouverture de 7h00 à 8h35 et de 16h30 à 18h50. Des animateurs assurent le trajet des enfants entre l'accueil de loisirs et l'école. Une communication étroite se fait chaque jour avec les enseignants pour le passage d'information. Un goûter est servi aux enfants restant au périscolaire du soir.

Le centre de loisirs est également ouvert les mercredis et les petites et grandes vacances.

Pour toute demande relative à ce service, merci de contacter la directrice, Mme Almeida Marine au 05 53 03 22 10.

Le transport scolaire

Suivant un circuit sur la commune, un bus assure le transport des enfants entre domicile et école. Inscription obligatoire, nombre de places limité. Se renseigner à la mairie 05 53 54 61 61.

Le parking de l'école

L'école bénéficie d'un grand parking comprenant beaucoup de places de stationnement. Pour des raisons de sécurité et de civisme, il est demandé aux familles de ne pas se garer sur la zone réservée au bus et de respecter la place PMR (personne à mobilité réduite) aux seules personnes concernées.

L'association des parents d'élèves « La Récréation »

L'association œuvre pour tous les enfants scolarisés sur l'école en organisant des ventes diverses et variées ainsi qu'en vous proposant des actions tout au long de l'année scolaire.

Adresse mail : larecreation24@gmail.com

Les délégués des parents d'élèves

Ils participent au conseil d'école où ils représentent l'ensemble des parents.

Chaque année, début octobre, des élections ont lieu par correspondance pour élire les 20 représentants des parents d'élèves.

N'hésitez pas à vous présenter, c'est l'occasion de participer à la vie de l'école et de donner son avis en tant que parents.

Participation à la vie de l'école

Toute l'année, les enseignantes pourront avoir besoin de parents pour participer à des sorties, pour accompagner à des spectacles, pour participer à des ateliers liés aux projets des classes ou de l'école (semaine de la maternelle, journées ou semaine à thème, ateliers de cuisine, de jeux de société...)

Si vous êtes disponible, informez-en l'enseignante.

Attention

Toute absence pour cause de vacances en dehors de ces dates doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la directrice qui enverra cette demande auprès de son supérieur hiérarchique, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Conseils pour une première rentrée réussie.

Pour venir à l'école, votre enfant doit être prêt pour la vie en collectivité, c'est à dire être préparé à la séparation avec ses parents, être prêt psychologiquement et, si possible, être propre.

Les jours précédents la rentrée....

La première rentrée est un moment important de la vie de votre enfant. Il est essentiel de lui en parler :

- pour lui donner une image positive de l'école
- pour lui expliquer où il va aller et qui il va rencontrer.
- pour préparer la séparation en le sécurisant.

Préparez ensemble son sac : y écrire son prénom, y glisser des vêtements de rechange ainsi que le doudou si nécessaire (y noter son prénom), prévoir le matériel demandé sur la liste de rentrée.

Le Jour « J » ...

Maman, papa, mamie, papy ou nounou (si la présence parentale est vraiment impossible), prenez le temps ce jour-là d'accompagner votre enfant dans la classe.

Avant de le quitter, dites-lui ce que vous allez faire et précisez-lui qui viendra le chercher à la sortie.

Acceptez ses chagrins, ses craintes et ne montrez pas votre éventuelle angoisse.

N'oubliez pas le « doudou », lien avec la maison !

Soyez à l'heure de la sortie, larmes et angoisses seront ainsi évitées.

Une pochette de liaison vous sera distribuée avec toutes les informations pratiques utiles dès la rentrée.

Quelques conseils pour la suite...

Chaque jour, ou au moins au début de chaque semaine, pensez à préciser à l'enseignant où votre enfant déjeune, qui vient le chercher, s'il va à l'accueil périscolaire, s'il prend les transports scolaires. Précisez bien dans la fiche de renseignements les personnes autorisées à venir chercher l'enfant, la première fois, l'enseignant est en mesure de demander sa carte d'identité. Si cette personne n'est pas marquée, l'enseignant n'autorisera pas l'enfant à partir. Afin d'éviter toutes situations problématiques, compléter la fiche de renseignements avec le plus grand soin.

N'hésitez pas à dialoguer avec l'enseignant si vous vous posez encore des questions.

Un cahier de liaison vous permettra d'échanger des informations avec l'enseignant.

Une bonne fréquentation est indispensable pour que votre enfant progresse.

Le sommeil est essentiel au développement de l'enfant

Le sommeil est un besoin fondamental de l'enfant. Il lui assure un bon développement physique, psychique et cognitif.

Un sommeil de bonne qualité est donc essentiel au développement de l'enfant et l'aide dans ses apprentissages. Pendant qu'il dort, l'enfant consolide tout ce qu'il a appris dans sa journée.

Dormir suffisamment permet à votre enfant :

- de bien se développer sur le plan physique ;
- de renforcer ses apprentissages ;
- de renforcer ses capacités de mémorisation ;
- de se concentrer davantage et plus longtemps ;
- de mieux gérer ses émotions ;
- d'être en forme pendant la journée ;
- de sécréter l'hormone de croissance : le cortisol, l'insuline ;
- de renouveler ses cellules ;
- de renforcer son système immunitaire.

Pour s'endormir dans de bonnes conditions, les rituels calmes et rassurants sont importants (chanson, histoire lue ou racontée), ainsi qu'une heure de coucher régulière.

Les écrans et le développement de l'enfant

Les écrans peuvent perturber le développement de votre enfant s'ils sont trop ou mal utilisés. Voici quelques points de repères

3-6-9-12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.

Ils peuvent changer !

Même si vos enfants font tout pour vous convaincre qu'il est inutile d'essayer de les faire changer, ils ont beaucoup plus de souplesse que vous ne le pensez. N'hésitez pas à modifier les règles, à condition qu'elles soient claires et que vous laissiez à vos enfants un peu de temps pour s'y adapter.

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans. Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>

Comment faciliter l'apprentissage de la propreté

Ne forcez pas votre enfant. Tant que votre enfant n'est pas prêt, il est inutile de le forcer à devenir propre.

Choisissez le bon moment. Familiarisez-le avec le pot et établissez une routine.

Passez à la culotte de tissu, supprimez la couche pendant le temps de sieste puis la nuit.

Invitez-le à vous imiter. Comme il apprend à parler en vous copiant, votre enfant voudra vous imiter pour faire ses besoins.

Déposez son pot près des toilettes en l'encourageant de faire comme vous. Lorsqu'il sera prêt, il voudra faire comme papa et maman.

Les objectifs de l'école maternelle **(Programme de 2021)**

L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux.

Une école qui s'adapte aux jeunes enfants :

- Accueillir les parents et les enfants dans le respect mutuel de chacun
- Accompagner les transitions vécues par les enfants.
- Tenir compte du développement de l'enfant.
- Pratiquer une évaluation positive.

Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage

- Apprendre en jouant.
- Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes concrets.
- Apprendre en s'exerçant.
- Apprendre en se remémorant et en mémorisant.

Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble :

- Comprendre la fonction de l'école
- Se construire comme personne singulière au sein du groupe.

L'école maternelle laisse à chaque enfant le temps de s'accoutumer, d'observer, d'imiter, d'exécuter, de chercher, d'essayer, en évitant que son intérêt ne s'étiolle ou qu'il ne se fatigue.

Elle stimule son langage, son désir d'apprendre et multiplie les occasions de diversifier ses expériences et d'enrichir sa compréhension.

Elle s'appuie sur le besoin d'agir, sur le plaisir du jeu, sur la curiosité et la propension naturelle à prendre modèle sur l'adulte et les autres, sur la satisfaction d'avoir dépassé des difficultés et de réussir.

Les activités proposées à l'école maternelle offrent de multiples occasions d'expériences sensorielles et motrices en totale sécurité. L'organisation du temps respecte les besoins et les rythmes biologiques des enfants tout en permettant le bon déroulement des activités et en facilitant leur articulation ; plus souple avec les plus petits, la gestion du temps devient plus rigoureuse quand les enfants grandissent.

L'école maternelle a aussi un rôle essentiel dans le repérage et la prévention des difficultés, en particulier pour les troubles spécifiques du langage.

Les 5 grands domaines d'apprentissage.



Au cours de son cursus maternelle, votre enfant aura un cahier de suivi afin de valider les compétences tout au long de son cursus de la petite section à la grande section dans le respect du rythme d'apprentissage de votre enfant.

A très vite !

